

Démarche de budget participatif – mairie de Theix-Noyalo - mai 2018

**Proposition du Collectif citoyen de Theix-Noyalo :
un hébergement d'urgence pour contribuer à la lutte contre le mal-logement**

La Bretagne n'échappe pas à la problématique du mal-logement (cf. le rapport de la Fondation Abbé Pierre http://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/eclairage_regional_bretagne_2018.pdf). Parmi les publics particulièrement fragiles et exposés, figurent les personnes migrantes, dont l'accueil connaît aujourd'hui une crise aussi inquiétante qu'inadmissible. La mobilisation citoyenne tente de pallier l'insuffisance des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, mais elle ne peut garantir aux personnes accueillies une solution pérenne et sécurisée.

Face à cet enjeu, les collectivités locales disposent de leviers, et certaines d'entre elles se mobilisent, notamment via les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS, CIAS), afin de respecter le principe de l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence.

La municipalité de Theix-Noyalo n'a pas, à notre connaissance, communiqué sur son implication dans l'accueil d'urgence de populations migrantes. Il est possible que des familles soient accueillies dans des logements dont la commune est propriétaire, sans qu'il soit effectivement nécessaire d'en faire grande publicité.

Néanmoins, quelle que soit la manière dont la commune s'implique déjà, nous proposons que la dynamique de budget participatif soit pour elle l'occasion de mettre à la disposition de personnes fragiles un hébergement d'urgence, voire plusieurs, dont la gestion pourrait être confiée à une association d'accompagnement des personnes migrantes ou au CCAS par exemple.

Compte tenu de la contrainte de l'exercice de budget participatif, excluant les projets nécessitant l'acquisition de biens immobiliers, nous proposons que la commune de Theix-Noyalo se dote d'un habitat mobile d'urgence, qui pourrait être une roulotte, une yourte, un mobil-home... installé sur un terrain communal ou mis à disposition, par convention, par un propriétaire public ou privé. Bien sûr, l'utilisation d'un appartement ou d'une maison dont la commune est déjà propriétaire pourrait également être envisagée.

Combien ça coûte ?

L'exemple de logement autonome mis en place par la communauté Emmaüs de Marseille pourrait inspirer cette réflexion :

<https://aphadolie.com/2018/02/07/emmaus-installe-son-premier-mobil-home-autonome-a-marseille/>

M. Fassatoui (Président de cette communauté Emmaüs) espère que ce prototype de maison mobile incitera les collectivités à s'équiper, ainsi que les autres communautés Emmaüs de France. Son coût devrait être favorable à ces constructions, puisqu'il est seulement de 20 000 € pour un 30 m².



***Le slogan de l'équipe municipale élue à Theix en 2014 était « Theix pour tous ».
Voilà une belle opportunité de donner du sens à ces mots.***